

" Ils se sont dit que les chevaliers des croisades n'avaient pas manqué d'être frappés par la beauté des chevaux orientaux et qu'ils avaient dû en introduire en occident à leur retour. Cela leur a suffi.

" .....Si les étalons orientaux du temps des croisades avaient eu le rôle qu'on leur attribua dans la formation de nos populations chevalines occidentales, nous retrouverions aujourd'hui leur type dans ces populations. C'est par exemple aux chevaux percherons que cette origine orientale a été le plus souvent attribuée. Eh bien ! il n'est en vérité point nécessaire d'être un bien fort craniologiste pour s'apercevoir qu'il n'y a rien de commun entre les formes craniennes du percheron et celle du cheval qu'on appelle arabe. Il n'y a de commun entre eux que leur qualité d'être l'un et l'autre de beaux et bons chevaux, énergiques et courageux. Du reste ne sait-on pas que le type naturel auquel appartiennent les percherons existait déjà dans le bassin parisien de la Seine dès les temps quaternaires !"

" .....C'est une erreur de croire que quelques étalons étrangers pourraient ainsi transformer toute une population animale. L'expérience montre que s'ils ne sont point renouvelés avec persévérance, l'influence qu'ils ont d'abord exercée ne tarde pas à s'effacer. L'atavisme prédominant de la race mère, c'est-à-dire du type local, élimine infailliblement le type étranger. En anthropologie on dit que l'élément étranger, s'il est peu nombreux, se fond dans l'élément indigène. Les hippologues dogmatiques auraient besoin d'apprendre ces choses ; et s'ils les connaissaient, ils ne penseraient certainement pas que quelques étalons arabes supposés introduits aux temps des croisades ont pu suffire pour modifier d'une façon durable nos populations chevalines occidentales. (Séance du 25 juin 1891 de la société centrale de médecine vétérinaire, à Paris.)"

L'histoire ne nous dit donc pas que le cheval canadien est d'origine percheronne, et si l'hippologie nous apprend quelque chose, c'est qu'il n'est pas de cette race.

Si l'on pouvait retracer l'origine du cheval canadien par un simple examen comparatif, par sa ressemblance avec une autre race, ce serait plutôt à la race bretonne qu'il faudrait l'attribuer.

Qu'on examine bien *Roi de Bignon*, cheval breton importé par le Haras National, et l'on sera frappé de sa ressemblance avec notre petit cheval.

Cette ressemblance ressortira encore davantage si la comparaison se fait entre eux et un percheron. J'ai devant moi le portrait d'un cheval breton d'il y a quelques trente ans et celui d'un percheron de la même époque. Celui du breton me rappelle beaucoup le cheval canadien ; celui du percheron ne lui ressemble en rien.

Voyons la description que Magne, ex-professeur de Zootechnie fait du cheval breton : " Corps épais pour sa hauteur, assez long et trapu ; côte ronde ; poitrine ample ; garot épais mais souvent bas. L'encolure est forte, un peu rouée, et la tête large vers le front se rétrécit au sommet et au-dessous des yeux ; les os sus-nasaux sont soulevés et rendent la face antérieure de la tête saillante vers sa partie inférieure à l'endroit qui leur correspond. La croupe est également caractéristique, elle est courte, avalée et double ; la hanche est effacée.

" Les chevaux bretons de diligence ont en général du crin aux jambes. Le poil gris dans la jeunesse devient blanc à mesure que les animaux vieillissent. Il existe dans les Côtes-du-Nord et le Finistère des chevaux à poil truité, à jambes plus sèches, que quelques personnes compétentes considèrent comme le type de la race."

Parlant des *doubles-bidets* et des *bidets* bretons, Magne dit : " Ces petits chevaux ont les caractères des diligenciers bretons, la même conformation de la tête et de la croupe, mais

ils sont en général d'un poil bai ou alezan (blond) à crins blanchâtres ou à crins rouges."

Je dirai en passant que ces petits chevaux bretons sont bien, eux, descendants du cheval arabe (type arien à front plat) (1)

Ceux de mes lecteurs qui ont bien connu notre petit cheval seront frappés de ses nombreux points de ressemblance avec le cheval breton, surtout le petit cheval breton tel que décrit par Magne.

Et s'il faut continuer à chercher de cette façon l'origine de notre cheval, on pourrait prétendre avec plus de raison qu'il descend du Normand.

Examinez bien la tête d'*Holopherne*, cheval Normand au Haras National, et dites-moi si elle n'est pas beaucoup plus ressemblante à celle du Canadien que l'est celle du percheron.

Sans être naturaliste, je possède assez de connaissances zootechniques et d'anatomie comparée pour nier catégoriquement l'origine percheronne du cheval canadien.

Je ne suis pas encore prêt à dire qu'il est de souche bretonne—il me faudrait étudier la craniologie de ces deux chevaux plus minutieusement que j'ai eu occasion de le faire jusqu'à présent,—mais je ne serais pas du tout surpris qu'il en fût ainsi.

J. A. COUTURE.

(A continuer.)

Art d'améliorer les races.—(Suite et fin.)

L'emploi de mâles d'une race plus parfaite, ce qui constitue l'ennoblissement ; cette expression suppose qu'on prend le type améliorateur dans une race dite noble, anglaise ou Arabe pour les chevaux, Durham pour les bêtes à cornes, Mérinos pour les bêtes à laines, etc. ; ou on croise aussi en accouplant ensemble des animaux de deux races différentes, dans l'espérance d'obtenir dans les produits la réunion de qualités particulières à chacune de ces deux races.

Si on accouple ensemble 2 individus de races différentes, ce sera le caractère de celui dont la race est la plus ancienne qui dominera dans leurs productions.

C'est pour cela que la *constance*, résultat de l'ancienneté, est une des qualités les plus précieuses dans une bonne race.

La *constance* est cette manière d'être d'une race ancienne de laquelle il résulte que toutes les bêtes issues de cette race possèdent les mêmes caractères qui se transmettent avec certitude. Les Anglais pensent que c'est seulement à la huitième génération que les caractères d'une race peuvent être solidement établis. Mais il ne faudrait pas admettre cette opinion comme vérité absolue.

Le tableau suivant donne les résultats obtenus pour l'emploi non interrompu de mâles de l'espèce améliorante pendant 10 générations. On commence par une femelle de race commune, la femelle obtenue par le premier croisement est employée au second et ainsi de suite. Au dixième croisement, il ne reste plus que  $\frac{1}{1024}$  de sang commun, mais le sang n'est pas encore pur, et, à la rigueur, il ne le serait jamais, mais ce serait alors comme si, dans un tonneau de vin, on voulait reconnaître l'existence d'une goutte d'eau.

Géné- rations.	Sang par du côté paternel.	Sang du côté maternel.	Total du sang pur.	Reste du sang commun.
1	1	0	1	1
2	1	1	2	2
3	1	3	4	4
4	1	7	8	8
5	1	15	16	16
6	1	31	32	32
7	1	63	64	64
8	1	127	128	128
9	1	255	256	256
10	1	511	512	512

(1) Samson loc. cit.